

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, code 01
Hebdomadaires régionaux de toutes les régions

L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes

LE BAPE DONNE LA PAROLE AUX CITOYENS
LES DATES IMPORTANTES À RETENIR



INFORMER

Québec, le 21 février 2021 – La commission sur *L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes* débutera ses travaux le 8 mars 2021. Plusieurs dates importantes sont à retenir pour les citoyens et les groupes qui désirent prendre part à cet exercice qui vise à éclairer le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. Benoit Charette, dans le développement d'une vision à long terme sur la gestion des résidus ultimes sur l'ensemble du territoire québécois.



CONSULTER

« La participation du public est essentielle pour la commission d'enquête. Elle permet d'entendre une variété d'arguments, d'opinions et de suggestions des participants qui permettent de bonifier notre réflexion. En participant aux travaux du BAPE, les citoyens ont une occasion de faire valoir leur point de vue et de contribuer aux choix des orientations qui pourraient aider à déterminer l'avenir de la gestion des résidus ultimes au Québec », précise le commissaire Pierre Renaud.

LA RENCONTRE PRÉPARATOIRE PUBLIQUE

Cette rencontre préparatoire publique s'adresse à toutes les personnes qui veulent s'informer sur le déroulement des séances de consultation et obtenir des conseils afin de faciliter la préparation de leur intervention devant la commission. La rencontre se tiendra le 10 mars à 19 h et sera webdiffusée sur la page Facebook du BAPE.



ENQUÊTER

L'AUDIENCE PUBLIQUE

La première partie de l'audience publique permettra de s'informer sur les enjeux relatifs à la gestion des résidus ultimes et de poser des questions. Elle sera structurée de façon à présenter non seulement des informations générales relatives à la gestion des matières résiduelles, mais également selon différents contextes régionaux et territoriaux. Ainsi, il y aura trois regroupements, soit :

- regroupement 1 : Montréal, Outaouais, Laurentides, Laval, Lanaudière et Montérégie;
- regroupement 2 :
 - 2a : Capitale-Nationale et ses régions contiguës - Mauricie, Saguenay–Lac-Saint-Jean, Chaudière-Appalaches ;
 - 2b : Estrie, Centre-du-Québec, Bas-Saint-Laurent, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine ;
- regroupement 3 : Nord-du-Québec et autres territoires faiblement peuplés ou éloignés desservis par des lieux d'enfouissement en tranchée, en milieu nordique ou en territoire isolé.



AVISER

Les séances publiques auront lieu à partir du 23 mars 2021 comme présenté dans le tableau ci-dessous. À noter que des séances additionnelles pourraient être ajoutées au besoin.

Début de l'audience publique, informations générales et questionnements	23 mars, 19 h 24 mars, 13 h 30
Regroupement 1	24 et 25 mars, 19 h 25 mars, 13 h 30
Regroupement 2a	30 mars, 19 h
Regroupement 2b	31 mars, 19 h
Regroupement 3	1 ^{er} avril, 19 h

La deuxième partie de l'audience publique permettra l'expression des opinions. Les séances publiques débiteront le 25 mai à 19 h.

LES ATELIERS D'ÉCHANGE ET DE REFLEXION

Les ateliers d'échange avec les organismes et organisations qui ont une connaissance des enjeux de la gestion des résidus ultimes et qui veulent partager leurs réflexions se tiendront à partir de la mi-avril (voir tableau ci-dessous), entre les deux parties de l'audience publique afin de favoriser la mise à profit des informations. Ces ateliers seront de nature publique, mais ne permettront pas l'intervention du public.

Les experts nationaux*	13 avril
Les experts internationaux*	14 avril
La production et la consommation de biens	20 avril
L'organisation de la gestion des matières résiduelles	21, 22, 23 et 27 avril
Le détournement des matières résiduelles de l'élimination	28 avril
L'élimination des matières résiduelles	29 et 30 avril

*Atelier en langues anglaise et française

L'ASSEMBLEE CITOYENNE

L'assemblée citoyenne permettra à la commission d'enquête d'obtenir une rétroaction d'un groupe de citoyen représentatif de la société québécoise sur des questions émergeant des travaux de la commission, notamment les questions pour lesquelles une opinion citoyenne enrichirait l'information demandée dans son mandat. Les travaux de l'assemblée auront lieu en mai et juin. Les détails concernant les modalités et le fonctionnement de cette assemblée seront dévoilés prochainement.

LA CONSULTATION DES COMMUNAUTES AUTOCHTONES

Au-delà de ces plateformes de consultation auxquelles peuvent participer les membres et les organisations des communautés autochtones, la commission d'enquête échange actuellement avec le Comité consultatif pour l'environnement de la Baie James (CCEBJ), le Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK) et l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador (IDDPNQL) afin de convenir des modes de consultation les plus appropriés pour les communautés autochtones dans le territoire conventionné et dans le Québec méridional.

LE MODE DE PARTICIPATION

Compte tenu des règles sanitaires toujours en vigueur pour freiner la propagation de la pandémie, les séances publiques se tiendront en mode numérique jusqu'à avis contraire. Elles pourront être suivies en direct sur le site Web du BAPE et sur sa page Facebook. Elles pourront ensuite y être consultées en différé.